



30 MAI 2023

Une autre acquisition pour la Fiducie agricole UPA-Fondaction



SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE – La Fiducie agricole UPA-Fondaction poursuit sa progression à travers le Québec avec une première acquisition de terre agricole dans la région de la Mauricie. C'est la troisième propriété que la fiducie acquiert dans la province depuis sa création en 2020 avec l'objectif de préserver ces terres à perpétuité et de les louer à long terme à des producteurs ou des aspirants agriculteurs incapables d'acquérir des terres en raison de la surenchère.

« C'est une autre propriété agricole qui est protégée d'un changement de vocation et de la surenchère des prix et qui sera mise à la disposition des producteurs et productrices », a indiqué la présidente de la fiducie, France Perreault.

Cette nouvelle propriété de 24 hectares, située à Sainte-Anne-de-la-Pérade, est louée à l'incubateur agricole de la MRC des Chenaux, baptisé Les terres du possible et voué au démarrage de nouvelles entreprises agricoles. Depuis trois ans, l'incubateur louait la terre des anciens propriétaires, Suzanne Allaire et Paul Lavoie, et a permis le démarrage de deux petites entreprises maraîchères, La ferme des Ti-pois, de Pascal Proulx, et le Jardin des Louves, de Catherine Gravel et Isabelle Girard-Meunier. Ces entreprises sont ainsi assurées de conserver un accès à la terre dans la mesure où elles paient leur loyer et continuent d'exploiter leur parcelle en régie biologique.

« Je suis vraiment ravi; j'ai l'impression de rêver! » a déclaré, ému, Paul Lavoie, qui a assisté avec sa conjointe à l'annonce officielle de la vente de leur propriété à la fiducie à un prix inférieur au marché et contre un reçu de charité émis par cette dernière, qui a maintenant un statut d'organisme de bienfaisance.



Pour annoncer l'acquisition de 24 hectares à Sainte-Anne-de-la-Pérade, la Fiducie agricole UPA-Fondaction a réuni le préfet de la MRC des Chenaux, Guy Veillette, la députée de Champlain et présidente du Conseil du Trésor, Sonia LeBel, le vice-président et chef de l'investissement de Fondaction, Stéphan Morency, la présidente de la fiducie, France Perreault, et le président de l'UPA, Martin Caron. Photo : Pierre Saint-Yves

Le couple de Sainte-Anne-de-la-Pérade a été propriétaire de cette terre pendant 40 ans et l'a exploitée pendant quelques années. Dans le passé, il a d'ailleurs cherché à développer des moyens d'accéder au partage de la propriété en militant au sein de la Fondation pour le foncier solidaire. « Nous avons été rassurés de savoir que la philosophie développée à la fiducie rejoignait la nôtre », a commenté M. Lavoie.

Inspiration

La décision du couple a été applaudie notamment par le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Martin Caron.

« Il faut que leur geste serve d'inspiration aux autres producteurs agricoles qui veulent résister à la tentation de profiter de la surenchère sur les prix des terres. »

— Martin Caron

Le président s'est surtout dit inquiet que plus de la moitié des acquisitions de terres agricoles l'an dernier aient été faites par des non-agriculteurs.

Au sein de la fiducie, administrateurs et gestionnaires entretiennent la conviction que les acquisitions en vue de location à des productrices et producteurs vont s'accélérer au cours des prochains mois. « C'est notre troisième acquisition et on en veut 100 », a lancé sur un ton empreint d'optimisme Stéphan Morency, vice-président et chef de l'investissement à Fondaction.

« Je ne sais pas quand ça va se produire, mais c'est certain qu'on va y arriver », a précisé France Perreault, en indiquant que d'autres annonces suivront en 2023. « Il y a de plus en plus de producteurs qui partent à la retraite, qui n'ont pas de relève et qui sont sensibles à ce qu'on développe », a-t-elle fait remarquer, en ajoutant que les reçus pour dons de charité représentent un facteur attrayant pour ces producteurs.